

PROCÉDURE INSCRIPTION SOC MINEURS

Les anciens adhérents reçoivent un courrier leur indiquant dans quel groupe inscrire l'enfant et les nouveaux doivent au préalable s'inscrire pour passer un test. A l'issue du test, un groupe leur est proposé.

Faire une **préinscription** sur Swim Community depuis le site du club. Pour valider la demande d'inscription, vous disposez d'un délai de 15 jours pour déposer en ligne depuis l'espace *Swim Community* ou dans la boîte aux lettres du secrétariat du club la fiche de licence, le Questionnaire de Santé et l'acceptation du règlement intérieur avec le règlement de la cotisation. Un règlement est possible en ligne sur *Swim Community* mais cela engendre des frais bancaires.

Faire une préinscription ne vous garantit pas que la place est réservée. Seul le paiement de la cotisation et le dépôt de TOUS les documents d'inscription valident votre Inscription.

1. Règlement de la cotisation

☒ Espèces ou Virement : la totalité de la cotisation doit être réglée avant le début de la saison (septembre 2023)

RIB DU SOC Natation : FR76 1810 6008 1085 4737 3105 084 BIC : AGRIFRPP881

☐ Règlement par Coupons sport ou chèques vacances ANCV : ajouter les frais administratifs de gestion de 5% du montant des chèques donnés (0.50€ par tranche de 10€) **Renseigner obligatoirement le nom et l'adresse.**

☒ Règlement par chèque : Possibilité de payer en 3x la cotisation pour 1 adhésion et 4 fois pour deux enfants. Encaissement des chèques à partir de septembre.

2. Frais de dossier et achat du badge pour les nouveaux adhérents

15€ de frais de dossier : pour une première adhésion au club (par famille). Si une famille a déjà un enfant au club, l'inscription d'un nouveau membre de la famille n'entraîne pas de frais de dossier.

Les frais de dossier ne sont pas remboursables dès lors que l'inscription a été validée.

3. Achat d'un badge

Tous les adhérents doivent avoir un badge nominatif pour accéder aux vestiaires.

Le badge coûte 5€ et doit être racheté en cas de perte.

4. Réductions

☒ Réduction de 25€ par enfant à partir du deuxième enfant

☒ Déduction de 50€ pour les bénéficiaires du Pass'sport (chèque de caution obligatoire pour les inscriptions entre juin et août)

☒ Déduction de 38€ pour les Chambériens de 3 à 15 ans si le quotient familial est inférieur à 642€ (justificatif obligatoire : fournir l'attestation CAF ou à défaut un chèque de caution de 38€. Si la famille ne fournit pas l'attestation de QF, celui-ci sera encaissé en septembre)

- ☒ Réduction de 30€ pour les lycéens (valable sur présentation du code à 4 chiffres et du numéro de carte Pass région (chèque de caution obligatoire pour les inscriptions entre juin et août)
- ☐ Carte Okay Savoie pour les collégiens inscrit dans un collège de Savoie : pas d'informations à ce jour sur les modalités d'utilisation du portemonnaie numérique de 100€. (**Chèque de caution obligatoire**).
- ☐ **5.Factures :**
- ☒ Dans votre espace Swim Community, vous pouvez avoir un justificatif de paiement de la cotisation. La facture sera adressée au nom de la personne qui a rempli le compte utilisateur.

6. Contact:

- soc.convocation@gmail.com ou tel 06 20 66 55 55 (du lundi au vendredi) pour toute question concernant les tests, les groupes, le niveau sportif...

- soc.natation73@gmail.com ou tel 07 69 59 76 77 (du lundi au vendredi à partir du 3 juillet) pour toute question administrative concernant votre dossier d'inscription.

Fermeture du club : du lundi 31 juillet au samedi 12 août inclus

Permanences tests et inscriptions juillet et août

- A Buisson rond du 3 au 8 juillet

(Permanences inscriptions mais pas de tests) : lundi 3, mardi 4, jeudi 6, vendredi 7 de 17h à 19h et samedi 8 de 10h à 12h.

- A la piscine du stade à partir du 10 juillet. (Hors période de fermeture du 31 juillet au 12 août) :

Du lundi au vendredi De 9h à 11h et de 17h à 19h30

PROCÉDURE INSCRIPTION SOC MAJEUR

Pour les personnes majeures qui souhaitent entrer au club, pas besoin de passer un test. Faire l'inscription depuis le site du club, remplir la page 1 du formulaire de licence majeur et fournir un **certificat médical. Pour les adhérents actuellement licenciés, remplir le questionnaire de santé (page 3) ou fournir un certificat médical si celui fourni à l'inscription a plus de 3 ans.**

Si vous n'avez pas de certificat médical lors de l'inscription, merci de nous communiquer la date du rendez-vous chez votre médecin et de nous fournir ensuite votre certificat.

Le bonnet du club est fourni à tous les adhérents dès lors que le dossier est complet.